RCS : CRETEIL
Code greffe : 9401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CRETEIL atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1986 B 28381
Numéro SIREN : 337 779 409
Nom ou dénomination : S O F I M A S

Ce dépôt a été enregistré le 15/03/2017 sous le numéro de dépôt 2850

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

(1)

BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 2016

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SAS SOFIMAS — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 54 AVENUE DE NORMANDIE 94150 RUNGIS — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 33777940900016 — Néant ☐ *

DEPOT AU GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE CRETEIL
LE 15 MARS 2017
SOUS LE N° 2850

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le, 31082016 Net 3	N-1 31082015 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISE* — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement *	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	50 308	AG	50 308	50 308
	Fonds commercial (1)	AH		AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	15 256	AK	14 977 279	122
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP		AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
	Autres immobilisations corporelles	AT	47 389	AU	38 556 8 833	8 803
	Immobilisations en cours	AV	2 500	AW	2 500	2 500
	Avances et acomptes	AX		AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU	1 391 015	CV	1 391 015	1 391 015
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières*	BH	60	BI	60	60
	TOTAL (II)	BJ	1 506 528	BK	53 533 1 452 996	1 452 808
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT		BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
CREANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	247 723	BY	247 723	260 112
	Autres créances (3)	BZ	123 671	CA	123 671	161 668
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
	Disponibilités	CF	13 006	CG	13 006	2 563
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	57 958	CI	57 958	44 471
	TOTAL (III)	CJ	442 358	CK	442 358	468 814
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1 948 887	1A	53 533 1 895 354	1 921 621

Renvois : (1) Dont droit au bail | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP | (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : | Stocks : | Créances

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

En Euros.

QUADRATUS Informatique

CABINET SEROC AUDIT

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des Impôts)

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition**

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SAS SOFIMAS — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :648....000.....)	DA	648 000	648 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	64 800	64 800
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	761 401	751 047
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	39 907	28 353
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	1 514 107	1 492 201
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	85	6 410
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	38 158	30 753
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	79 063	138 345
	Dettes fiscales et sociales	DY	185 752	161 387
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	45 000	67 500
	Autres dettes	EA	15 999	18 149
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	17 189	6 876
	TOTAL (IV)	EC	381 246	429 421
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 895 354	1 921 621

RENVOIS				
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	381 246	429 421
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		98

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

QUADRATUS Informatique

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

Désignation de l'entreprise : SAS SOFIMAS — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N					Exercice (N-1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue biens*	FD		FE		FF		
	Production vendue services*	FG	897 212	FH	50 479	FI	947 691	1 023 488
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	897 212	FK	50 479	FL	947 691	1 023 488
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	16 371	17 085
	Autres produits (1) (11)					FQ	46 504	19 082
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	1 010 565	1 059 654
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	38 370	44 707
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	150 191	134 396
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	293 404	392 969
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	16 198	15 867
	Salaires et traitements*					FY	418 113	389 119
	Charges sociales (10)					FZ	184 419	172 503
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements*					GA	4 788	3 538
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux provisions					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	1 105 483	1 153 099
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(94 918)	(93 445)
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	102 643	105 076
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	1 483	1 637
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	104 126	106 713
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	1 068	2 201
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	1 068	2 201
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	103 057	104 512
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	8 139	11 067

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Désignation de l'entreprise : SAS SOFIMAS — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	318	1
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	32 400	18 000
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	32 718	18 001
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	503	562
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	448	154
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	950	715
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	31 768	17 286
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	1 147 409	1 184 368
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	1 107 502	1 156 015
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	39 907	28 353
RENVOIS (1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY		
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G		
(3) Dont	- Crédit bail mobilier *	HP		
	- Crédit bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K		
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
(9)	Dont transferts de charges	A1	16 371	17 085
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	46 504	19 082
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6		obligatoires A9	

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Amendes	29	
Dons et pourboires	465	
Différences règlements	8	318
VCN immobilisations cédées	448	
Retour meilleure fortune C/C MARCHE DES CHEFS		32 400

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

QUADRATUS Informatique

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAS SOFIMAS
54 AVENUE DE NORMANDIE

94150 RUNGIS

ANNEXE DU 01/09/2015 AU 31/08/2016

CABINET SEROC AUDIT
70 A AVENUE DE NORMANDIE
PLA 222 BAT E5
94150 RUNGIS
0145122778

ANNEXE

Exercice du 01/09/2015 au 31/08/2016

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 895 353.76 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 947 690.79 Euros et dégageant un bénéfice de 39 906.94 Euros .

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/09/2015 au 31/08/2016 .

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Nous vous informons que nous avons comptabilisé en produit exceptionnel, la somme de 32 400 euros au titre du retour à meilleure fortune des abandons de compte courant antérieurement consentis à notre filiale MASSE LE MARCHE DES CHEFS.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2014.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 relatif à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Dérogations

A l'exception des dérogations suivantes :
Néant

ANNEXE

Exercice du 01/09/2015 au 31/08/2016

Permanence des méthodes

Les changements de méthode de présentation, survenus au cours de l'exercice, sont les suivants :

Néant

Il n'existe pas d'immobilisation décomposable.

Les amortissements sont pratiqués sur la durée d'utilisation.

Les nouvelles règles de comptabilisation des actifs par composant sont appliquées depuis l'exercice 2006.

Informations générales complémentaires

Nous vous rappelons que notre société avait consenti à sa filiale MASSE MARCHE DES CHEFS :

- au 31/08/2010 un abandon de compte courant de 32 000 euros
- au 31/08/2011 un abandon de compte courant de 40 000 euros

Ces abandons étaient assortis d'une clause de retour à meilleure fortune.

Compte tenu de la situation de la société, nous avons comptabilisé la somme de 18 000 euros au titre du retour à meilleure fortune au 31/08/2015.

Au 31/08/2016 les conditions de retour à meilleure fortune ayant encore été remplies, nous avons comptabilisé la somme de 32 400 euros au titre du retour à meilleure fortune.

Le solde du compte faisant encore l'objet de la clause de retour à meilleure fortune s'élève donc à la somme de 21 600 euros au 31 août 2016.

Informations relatives au CICE

Le CICE 2015 totalisait un montant de 4 773 euros.

Il a pour objet le financement des efforts de l'entreprise en matière d'investissement, de formation, de recrutement, depropection de nouveaux marchés.

Il n'a donc permis ni de financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni d'augmenter les rémunérations des dirigeants.

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à.l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) de 2016 pour un montant de 3 651 €. Il s'agit d'une provision, le montant définitif ne pourra être déterminé qu'à la fin de l'année civile 2016.

La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

ANNEXE

Exercice du 01/09/2015 au 31/08/2016

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	65 303		460
Installations générales agencements aménagements divers	4 542		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	40 525		4 964
Immobilisations corporelles en cours	2 500		
TOTAL	47 567		4 964
Autres participations	1 391 015		
Prêts, autres immobilisations financières	60		
TOTAL	1 391 075		
TOTAL GENERAL	1 503 946		5 424

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL		199	65 564	65 564
Installations générales agencements aménagements divers			4 542	4 542
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		2 642	42 847	42 847
Immobilisations corporelles en cours			2 500	2 500
TOTAL		2 642	49 889	49 889
Autres participations			1 391 015	1 391 015
Prêts, autres immobilisations financières			60	60
TOTAL			1 391 075	1 391 075
TOTAL GENERAL		2 841	1 506 528	1 506 528

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	14 874	302	199	14 977
Installations générales agencements aménagements divers	4 542			4 542
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	31 723	4 485	2 194	34 014
TOTAL	36 265	4 485	2 194	38 556
TOTAL GENERAL	51 138	4 788	2 393	53 533

ANNEXE

Exercice du 01/09/2015 au 31/08/2016

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	302				
Matériel de bureau informatique mobilier	968	3 518			
TOTAL	968	3 518			
TOTAL GENERAL	1 270	3 518			

Etat des provisions

Néant

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	60		60
Autres créances clients	247 723	247 723	
Impôts sur les bénéfices	4 773	4 773	
Taxe sur la valeur ajoutée	10 967	10 967	
Divers état et autres collectivités publiques	3 651	3 651	
Groupe et associés	71 883	71 883	
Débiteurs divers	32 398	32 398	
Charges constatées d'avance	57 958	57 958	
TOTAL	429 412	429 352	60

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	85	85		
Fournisseurs et comptes rattachés	79 063	79 063		
Personnel et comptes rattachés	48 882	48 882		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	71 190	71 190		
Taxe sur la valeur ajoutée	62 621	62 621		
Autres impôts taxes et assimilés	3 059	3 059		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	45 000	45 000		
Groupe et associés	38 158	38 158		
Autres dettes	15 999	15 999		
Produits constatés d'avance	17 189	17 189		
TOTAL	381 246	381 246		
Emprunts remboursés en cours d'exercice	6 240			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	360.0000	1 800			1 800

ANNEXE

Exercice du 01/09/2015 au 31/08/2016

Provision spéciale de réévaluation

Néant

Variations de la réserve de réévaluation

Néant

Frais d'établissement

(Code du Commerce Art.R 123-186, al.4)

Néant

Frais de recherche appliquée et de développement

(PCG Art. 831-2/2.1)

Néant

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Néant

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, y compris les droits de mutation, honoraires et frais d'actes.

ANNEXE

Exercice du 01/09/2015 au 31/08/2016

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Logiciels	linéaire	1 an
Agencements et aménagements	linéaire	5 à 10 ans
Matériel de bureau et info.	linéaire et dégressif	3 à 5 ans
Mobilier	linéaire	5 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Néant

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Néant

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Néant

Opérations à long terme

Néant

Produits nets partiels sur travaux en cours

Néant

ANNEXE

Exercice du 01/09/2015 au 31/08/2016

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Néant

Dépréciation des valeurs mobilières

(PCG Art.831-2/3)

Néant.

Disponibilités en devises

(PCG Art. 420-7 et 420-8)

Néant

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	27 983
Autres créances	36 049
Total	64 031

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	85
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	21 775
Dettes fiscales et sociales	75 129
Autres dettes	15 999
Total	112 988

ANNEXE

Exercice du 01/09/2015 au 31/08/2016

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	57 958
Total	57 958
Produits constatés d'avance	**Montant**
Produits d'exploitation	17 189
Total	17 189

Primes de remboursement des obligations

(Code du Commerce Art. R 123-185; PCG Art.831-3)

Néant

Ecart de conversion sur créances et dettes en monnaies étrangères

(PCG Art. 946-66 et 947-76)

Néant

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié	Personnel mis à la disposition de l'entreprise
Cadres	3	
Employés	1	
Total	4	

ANNEXE

Exercice du 01/09/2015 au 31/08/2016

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

(PCG Art. 531-2/9)

Néant

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		415 000
Nantissement 500 titres Masse Rungis (bénéficiaire : Banque de Bretagne) Montant évalué d'après la VN : 830 euros Caution solidaire pour prêt MMDC (bénéficiaire : société Générale) prêt : 65000+interêts correspondants	415 000	
Total (1)		415 000

Engagements reçus

Néant

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14; PCG Art.531-2/9)

Néant

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

Le montant de l'engagement des départs en retraite pour l'ensemble du personnel au 31/08/2016 s'élève à 27 107.53 euros.
La société a déjà contracté une assurance "indemnité de fin de carrière" couvrant les départs en retraite pour l'ensemble des salariés.

Information sur les parties liées

Principaux actionnaires :

1. La SAS SOFIMAS détient 64.94% du capital de la SAS MASSE NANTES.

Le solde des comptes suivants concernant les entreprises liées SOFIMAS et MASSE NANTES s'élève à :
- compte Clients : 8 798.03 euros
- compte fournisseurs : 0 euros
- compte 408100 : 0 euros
- compte 409800 : 0 euros

ANNEXE

Exercice du 01/09/2015 au 31/08/2016

- compte 418100 : 3 074.25 euros
- compte 419800 : 300.00 euros

2. La SAS SOFIMAS détient 64.14% du capital de la SAS MASSE LYON.

Le solde des comptes suivants concernant les entreprises liées SOFIMAS et MASSE LYON s'élève à :
- compte Clients : 24 180.07 euros
- compte fournisseurs : 2 771.77 euros
- compte 408100 : 0 euros
- compte 409800 : 0 euros
- compte 418100 : 8 622.76 euros
- compte 419800 : 300.00 euros

3. La SAS SOFIMAS détient 64.64 du capital de la SAS MASSE RUNGIS.

Le solde des comptes suivants concernant les entreprises liées SOFIMAS et MASSE RUNGIS s'élève à :
- compte Clients : 100 991.39 euros
- compte fournisseurs : 6 458.10 euros
- compte 408100 : 18 000 euros
- compte 409800 : 0 euros
- compte 418100 : 11 231.86 euros
- compte 419800 : 300.00 euros

4. La SAS SOFIMAS détient 39.95% du capital de la SAS MASSE LE MARCHE DES CHEFS.

Le solde des comptes suivants concernant les entreprises liées SOFIMAS et MASSE LE MARCHE DES CHEFS s'élève à :
- compte Clients : 57 304.60 euros
- compte fournisseurs : 1 363.56 euros
- compte 408100 : 0 euros
- compte 409800 : 0 euros
- compte 418100 : 5 053.65 euros
- compte 419800 : 300.00 euros
- compte 455150 : 70 400.00 euros

ANNEXE

Exercice du 01/09/2015 au 31/08/2016

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 831-3 et 832-13)

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés sur les filiales et participations			
- Filiales (+50% du capital détenu)			
-SAS MASSE LYON -1 Rue des Vergers-Parc Limonest -69560 LIMONEST Cedex	689 686	64.14	48 534
-SAS MASSE NANTES -58 Boulevard Gustave Roch -44200 NANTES	193 395	64.94	19 153
-SAS MASSE -54 Avenue de Normandie - PLA 190 -94597 RUNGIS Cedex	1 321 267	64.64	49 019
- Participations (10 à 50% du capital détenu)			
-SAS MASSE MARCHE DES CHEFS -Rue du nouvel abattoir -67200 STRASBOURG	199 831	39.95	47 951
B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations			

SOFIMAS
Société par Actions Simplifiée à Directoire et Conseil de Surveillance
au capital de 648 000 euros
Siège social : 54 avenue de Normandie, 94597 RUNGIS Cedex
337 779 409 RCS CRETEIL

* * * * *

ASSEMBLEE GENERALE
DU 30 JANVIER 2017

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 août 2016

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 39 906,94 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	39 906,94 euros
A titre de dividendes Soit 8,00 euros par action	14 400,00 euros
Le solde	25 506,94 euros

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 786 907,46 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter du 30 avril 2017.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 août 2016 éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 14 400 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

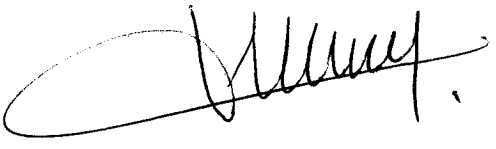
Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercices	Dividende global	Revenu éligible à l'abattement de 40%
31/08/2015	18.000 €	18.000 €
31/08/2014	---	---
31/08/2013	21.600 €	21.600 €

Vote de l'Assemblée Générale du 30 JANVIER 2017

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
Frédéric MASSE



SOFIMAS
Société par Actions Simplifiée à Directoire et Conseil de Surveillance
au capital de 648 000 euros
Siège social : 54 avenue de Normandie, 94597 RUNGIS Cedex
337 779 409 RCS CRETEIL

* * * * *

RAPPORT DE GESTION DU PRÉSIDENT A L'ASSEMBLEE GENERALE DU 30 JANVIER 2017

Madame, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts de notre Société, nous vous avons réunis en Assemblée Générale afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 août 2016 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et renseignements prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Il vous sera ensuite donné lecture des rapports du Commissaire aux Comptes.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Depuis le 31 août 2016, date de clôture de l'exercice, la survenance d'aucun événement important n'est à signaler.

Activités en matière de recherche et de développement

Nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Les objectifs pour l'exercice en cours sont les suivants :

Avec désormais 8 collaborateurs, la SOFIMAS maitrise l'ensemble des dossiers transversaux et propose des services de spécialistes tout en maintenant les marques ; l'équilibre des redevances est prévu à l'horizon 2018.

Informations sur les délais de paiement des fournisseurs

Conformément aux articles L. 441-6-1 et D. 441-4 du Code de commerce, nous vous informons qu'à la clôture des deux derniers exercices clos, le solde des dettes à l'égard des fournisseurs se décompose, par date d'échéance, comme suit :

Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à 62 875 euros contre 36 167 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 73,84%.

Le montant des achats et variations de stocks s'élève à 188 561 euros contre 179 103 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 5,28%.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 293 404 euros contre 392 969 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -25,33%.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 16 198 euros contre 15 867 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 2,08%.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 418 113 euros contre 389 119 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de 7,45%.

Le montant des charges sociales s'élève à 184 419 euros contre 172 503 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 6,90%.

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 4 788 euros contre 3 538 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 35,33%.

Le montant des autres charges s'élève à 0 euros contre 0 euros pour l'exercice précédent, soit une variation non significative.

Les charges d'exploitation se sont élevées à 1 105 483 euros contre 1 153 099 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -4,12%.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à -94 918 euros contre -93 445 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de -1,57%.

Compte tenu d'un résultat financier de 103 057 euros (104 512 euros pour l'exercice précédent), le résultat courant avant impôts ressort pour l'exercice à 8 139 euros contre 11 067 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -26,45%.

Après prise en compte :

- du résultat exceptionnel de 31 768 euros contre 17 286 euros pour l'exercice précédent.

le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice de 39 906,94 euros contre un bénéfice de 28 353,05 euros au titre de l'exercice précédent, soit une variation de 40,75%.

Au 31 août 2016, le total du bilan de la Société s'élevait à 1 895 354 euros contre 1 921 621 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -1,36%.

Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 39 906,94 euros.

Nous vous proposons également de bien vouloir affecter le bénéfice de l'exercice de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	39 906,94 euros
A titre de dividendes	14 400,00 euros

Soit 8 euros par action

Le solde 25 506,94 euros

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 786 907,46 euros.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 1 499 707,46 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter du 30 avril 2017.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 août 2016 éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 14 400 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Distributions antérieures de dividendes

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercices	Dividende global	Revenu éligible à l'abattement de 40%
31/08/2015	18.000 €	18.000 €
31/08/2014	---	---
31/08/2013	21.600 €	21.600 €

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code Général des Impôts, nous vous informons que les comptes de l'exercice écoulé intègrent une somme de 20.115 € au titre des dépenses non déductibles fiscalement entrant dans la catégorie de celles visées à l'article 39-4 dudit Code.

CONVENTIONS REGLEMENTEES

Nous vous demandons également d'approuver les termes du rapport spécial établi par le Commissaire aux sur les conventions visées à l'article L 227-10 du Code de Commerce qui se sont conclues ou poursuivies au cours de l'exercice écoulé.

ADMINISTRATION ET CONTROLE DE LA SOCIETE

Renouvellement des mandats des membres du Conseil de Surveillance

Nous vous informons que les mandats de tous les membres du Conseil de Surveillance arrivent à expiration avec la présente Assemblée et nous vous proposons de reconduire lesdits mandats pour une période de six années qui prendra fin à l'issue de l'assemblée générale des associés appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 août 2022.

AUGMENTATION DE LA LIMITE D'AGE DES MEMBRES DU CONSEIL DE SURVEILLANCE ET MODIFICATION CORRELATIVE DE L'ARTICLE 17 -3 «DUREE DES FONCTIONS-LIMITE D'AGE

Nous vous proposons de relever la limite d'âge des membres du Conseil de Surveillance prévue à l'article 17-3 des statuts de notre Société, de porter celle-ci de 85 ans à 95 ans et de modifier ainsi qu'il suit cet article dont la rédaction serait la suivante :

«Aucune personne physique ayant passé l'âge de 95 ans ne peut être nommée membre du Conseil de « surveillance si sa nomination a pour effet de porter à plus du tiers le nombre des membres du « Conseil de surveillance ayant dépassé cet âge.

« Le nombre des membres du Conseil de surveillance ayant dépassé l'âge de 95 ans ne peut excéder le « tiers des membres du Conseil. Si cette limite est atteinte, le membre du Conseil le plus âgé est réputé « démissionnaire.»

Le reste de l'article serait sans changement.

INFORMATIONS PARTICULIERES

* Conformément aux dispositions de l'article L233-6 alinéa 1 du Code de Commerce, nous vous informons que la Société n'a pris aucune participation dans une Société ayant son siège social sur le territoire de la République Française durant le dernier exercice clos.

Je vous rappelle en outre que la Société n'avait aucune participation de ce type à l'ouverture de cet exercice.

Conformément à l'article L233-29 du Code de Commerce, nous vous informons qu'aucune aliénation d'actions de la Société n'a été réalisée au cours du dernier exercice par application des dispositions relatives aux participations réciproques.

Je vous informe qu'au dernier jour de l'exercice, il n'existait :

1°) aucun plan d'épargne entreprise tel que prévu par les articles L443-1 à L443-9 du Code du Travail.

2°) aucun fonds commun de placement d'entreprise tel que prévu par le chapitre III de la loi n°88-1201 du 23 décembre 1988.

Je vous rappelle, également, que :

- l'alinéa 2 de l'article L. 225-129-6 du Code de commerce prévoit la réunion tous les trois ans d'une Assemblée Générale pour se prononcer sur un projet de résolution tendant à réaliser une augmentation de capital dans les conditions prévues aux articles L. 3332-18 à L. 3332-24 du Code du travail si les actions détenues par les salariés de la Société et celles qui lui sont liées représentent moins de 3 % du capital ;

- la participation détenu par les salariés à la clôture de l'exercice écoulé, est inférieure au seuil légal ;

- l'Assemblée Générale des associés qui s'est tenue le 29 janvier 2016 a statué sur une augmentation de capital réservée aux salariés de notre Société dans les conditions prévues par le Code du Travail ;

En conséquence et conformément aux obligations légales, vous serez convoqués en assemblée générale au plus tard le 29 janvier 2019 pour statuer à nouveau sur une augmentation de capital réservée aux salariés de notre Société, sous réserve que le seuil de 3% susvisé ne soit pas atteint d'ici là.

En conclusion, nous souhaitons que ces diverses propositions emportent votre approbation et que vous vouliez bien donner au Directoire quitus de sa gestion pour l'exercice social sur les comptes duquel vous avez à vous prononcer.

Nous vous invitons, après la lecture des rapports présentés par votre Commissaire aux Comptes, à adopter les résolutions que nous soumettons à votre vote.

SOFIMAS
Société par Actions Simplifiée à Directoire et Conseil de Surveillance
au capital de 648 000 euros
Siège social : 54 avenue de Normandie, 94597 RUNGIS Cedex
337 779 409 RCS CRETEIL

* * * * *

RAPPORT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE A L'ASSEMBLEE GENERALE DU 30 JANVIER 2017

Madame, Messieurs,

Les éléments figurant dans ce document ainsi que dans les comptes qui sont soumis à votre approbation et la proposition du Directoire de relever la limite d'âge des membres du Conseil de Surveillance prévue à l'article 17-3 des statuts de notre Société, de 85 ans à 95 ans et de modifier corrélativement l'article 17-3 des statuts., n'appellent de notre part aucune observation particulière.

Les éléments figurant dans ce document ainsi que dans les comptes qui sont soumis à votre approbation n'appellent de notre part aucune observation particulière.

Nous vous invitons donc à les approuver tels qu'ils vous sont présentés.

LE CONSEIL DE SURVEILLANCE



B R C

SOCIETE DE COMMISSAIRES AUX COMPTES
Siège social : 15 allée Isadora Duncan - 75015 PARIS
Tél: 01.42.72.99.14 + Fax: 01 42.72.09.90.

SOFIMAS
Société par Actions Simplifiée au capital de 648.000 €
54 Avenue de Normandie
94517 RUNGIS

Siret 337 779 409 00016

RAPPORTS
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXERCICE CLOS LE 31 AOUT 2016

B R C

SOCIETE DE COMMISSAIRES AUX COMPTES
Siège social : 15 allée Isadora Duncan - 75015 PARIS
Tél: 01.42.72.99.14 + Fax: 01 42.72.09.90.

Paris, le 11 janvier 2017

SOFIMAS
Société par Actions Simplifiée
54, Avenue de Normandie
94517 RUNGIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 août 2016

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale ordinaire, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 août 2016 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la Société par Actions Simplifiée SOFIMAS tels qu'ils sont joints au présent rapport,

- la justification de nos appréciations.

- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « informations générales complémentaires » de l'annexe des comptes au 31 août 2016.

La Société SOFIMAS a abonné au :
→ 31 août 2010 un montant de 32.000 € de comptes courants avec clause de retour à meilleure fortune au profit de la société MASSE LE MARCHE DES CHEFS
→ 31 août 2011 un montant de 40.000 € de comptes courants avec clause de retour à meilleure fortune au profit de la société MASSE LE MARCHE DES CHEFS

Il a été comptabilisé au :
→ 31 août 2015, la somme de 18.000 € au titre du retour à meilleure fortune.
→ 31 août 2016, la somme de 32.000 € au titre de retour à meilleure fortune.

Par conséquent, le solde de 21.600 € fait encore l'objet de la clause de retour à meilleure fortune.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L 823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé pour émettre l'opinion ci-dessus portant notamment sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes ainsi que leur présentation d'ensemble, n'appellent pas de commentaire particulier.

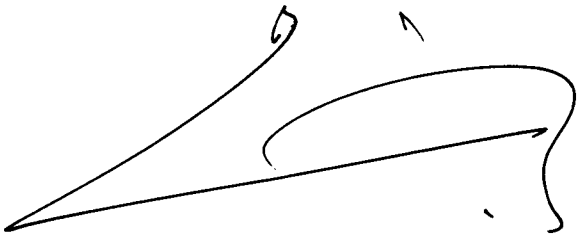
III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de votre Président et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Paris, le 11 janvier 2017

Pour BRC
Commissaire aux comptes
Le Président
Bruno RONGIER



Présentation obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

(1)

BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 2016

Désignation de l'entreprise : SAS SOFIMAS — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 54 AVENUE DE NORMANDIE 94150 RUNGIS — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 33779409000016 — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le 31082016 Net 3	N-1 31082015 Net 4	
	Capital souscrit non appelé (I)	AA					
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC			
	Frais de développement *	CX		CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	50 308	AG	50 308	50 308	
	Fonds commercial (1)	AH		AI			
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	15 256	AK	14 977	279	122
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO			
	Constructions	AP		AQ			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS			
	Autres immobilisations corporelles	AT	47 389	AU	38 556	8 833	8 803
	Immobilisations en cours	AV	2 500	AW		2 500	2 500
	Avances et acomptes	AX		AY			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
	Autres participations	CU	1 391 015	CV		1 391 015	1 391 015
	Créances rattachées à des participations	BB		BC			
	Autres titres immobilisés	BD		BE			
	Prêts	BF		BG			
	Autres immobilisations financières*	BH	60	BI		60	60
	TOTAL (II)	BJ	1 506 528	BK	53 533	1 452 996	1 452 808
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
	En cours de production de biens	BN		BO			
	En cours de production de services	BP		BQ			
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
	Marchandises	BT		BU			
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	247 723	BY		247 723	260 112
	Autres créances (3)	BZ	123 671	CA		123 671	161 668
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE			
	Disponibilités	CF	13 006	CG		13 006	2 563
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	57 958	CI		57 958	44 471
	TOTAL (III)	CJ	442 358	CK		442 358	468 814
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1 948 887	1A	53 533	1 895 354	1 921 621

Renvois : (1) Dont droit au bail | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP | (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations | Stocks : | Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

En Euros

QUADRATUS Informatique

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des Impôts)

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition**

Désignation de l'entreprise : SAS SOFIMAS — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 648 000)	DA	648 000	648 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	64 800	64 800
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	761 401	751 047
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	39 907	28 353
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	1 514 107	1 492 201
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	85	6 410
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	38 158	30 753
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	79 063	138 345
	Dettes fiscales et sociales	DY	185 752	161 387
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	45 000	67 500
	Autres dettes	EA	15 999	18 149
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	17 189	6 876
	TOTAL (IV)	EC	381 246	429 421
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 895 354	1 921 621
RENVOIS (1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2) Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Ecart de réévaluation libre	1D		
	Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	381 246	429 421
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		98

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

QUADRATUS Informatique

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

Désignation de l'entreprise : SAS SOFTMAS — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N						Exercice (N-1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC			
	Production vendue biens*	FD		FE		FF			
	Production vendue services*	FG	897 212	FH	50 479	FI	947 691		1 023 488
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	897 212	FK	50 479	FL	947 691		1 023 488
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	16 371		17 085
	Autres produits (1) (11)					FQ	46 504		19 082
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	1 010 565		1 059 654
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	38 370		44 707
	Variation de stock (marchandises)*					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	150 191		134 396
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	293 404		392 969
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	16 198		15 867
	Salaires et traitements*					FY	418 113		389 119
	Charges sociales (10)					FZ	184 419		172 503
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements*					GA	4 788		3 538
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux provisions					GB			
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC			
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD			
	Autres charges (12)					GE			
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	1 105 483		1 153 099
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(94 918)		(93 445)
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	102 643		105 076
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	1 483		1 637
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
	Total des produits financiers (V)					GP	104 126		106 713
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	1 068		2 201
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
	Total des charges financières (VI)					GU	1 068		2 201
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	103 057		104 512
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	8 139		11 067

QUADRATUS Informatique

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Désignation de l'entreprise : SAS SOFIMAS — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	318	1
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	32 400	18 000
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	32 718	18 001
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	503	562
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	448	154
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	950	715
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	31 768	17 286
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	1 147 409	1 184 368
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	1 107 502	1 156 015
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	39 907	28 353

RENVOIS				
(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY		
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G		
(3) Dont	- Crédit bail mobilier *	HP		
	- Crédit bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K		
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
(9)	Dont transferts de charges	A1	16 371	17 085
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	46 504	19 082
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6		obligatoires A9	

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)	Exercice N Charges exceptionnelles	Exercice N Produits exceptionnels
Amendes	29	
Dons et pourboires	465	
Différences règlements	8	318
VCN immobilisations cédées	448	
Retour meilleure fortune C/C MARCHE DES CHEFS		32 400

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N Charges antérieures	Exercice N Produits antérieurs

QUADRATUS Informatique

Catégories de fournisseurs	Exercice 2014/2015	Exercice 2015/2016
Paiement à 30 jours	14.473,86 €	7.447,41 €
Paiement à 45 jours	20.040,73 €	10.884,68 €
Paiement à 60 jours	44.534,95 €	22.915,11 €
Paiement à 90 jours	32.287,84 €	16.040,58 €
	---	---
Solde	111.337,38 €	57.287,78 €

Activité des filiales et participations

Vous trouverez dans le tableau annexé à notre bilan des informations relatives à l'activité et aux résultats des filiales de notre Société et des sociétés qu'elle contrôle.

ETABLISSEMENTS MASSE: Participation détenue au 31 août 2016 : 64,64 %
Exercice social clos le 31 août 2016
Chiffre d'affaires H.T. 9 570 237 € contre 9 845 297 € le 31/08/ 2015 soit une diminution de -2,79 %
Résultat net comptable : 49 019 € contre 129 760 € le 31 août 2015 soit une diminution de -62,22 %
Les capitaux propres s'élèvent à 1.321.267 € pour un capital social de 913.000 €.

MASSE LYON: Participation détenue au 31 août 2016 : 64,14 %
Exercice social clos le 31 août 2016
Chiffre d'affaires H.T. : 7 502 747 € contre 7 657 097 € le 31 août 2015 soit une diminution de -2,01%
Résultat net comptable : 48.534 € contre 51.781 € le 31 août 2015 soit une diminution de -6,26%
Les capitaux propres s'élèvent 689.686 € pour un capital social de à 392.000 €.

MASSE NANTES: Participation détenue au 31 août 2016 : 64,94 %
Exercice social clos le 31 août 2016
Chiffre d'affaires H.T. : 2 252 131 € contre 2 031 406 € le 31 août 2015 soit une augmentation de 10,86%
Résultat net comptable : 19 153 € contre 22 281 € le 31 août 2015 soit une diminution de 14,03%
Les capitaux propres s'élèvent à 193 395 € pour un capital social de 150.000 €.

MASSE, LE MARCHE DES CHEFS : Participation détenue au 31 août 2016 : 39,95 %
Exercice social clos le 31 août 2016
Chiffre d'affaires H.T. 4 444 381 € contre 3 842 454 € le 31 août 2015 soit une augmentation de 15,66 %
Résultat net comptable : 47 951 € contre 28 245 € le 31 août 2015 soit une augmentation de 69,76 %
Les capitaux propres s'élèvent à 199 831 € pour un capital social de 80.000 €.

RESULTATS - AFFECTATION

Examen des comptes et résultats

Nous allons vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 31 août 2016, le chiffre d'affaires s'est élevé à 947 691 euros contre 1 023 488 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de -7,40%.

ANNEXE

Exercice du 01/09/2015 au 31/08/2016

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 895 353.76 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 947 690.79 Euros et dégageant un bénéfice de 39 906.94 Euros .

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/09/2015 au 31/08/2016 .

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Nous vous informons que nous avons comptabilisé en produit exceptionnel, la somme de 32 400 euros au titre du retour à meilleure fortune des abandons de compte courant antérieurement consentis à notre filiale MASSE LE MARCHE DES CHEFS.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2014.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 relatif à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Dérogations

A l'exception des dérogations suivantes :
Néant

ANNEXE

Exercice du 01/09/2015 au 31/08/2016

Permanence des méthodes

Les changements de méthode de présentation, survenus au cours de l'exercice, sont les suivants :

Néant

Il n'existe pas d'immobilisation décomposable.

Les amortissements sont pratiqués sur la durée d'utilisation.

Les nouvelles règles de comptabilisation des actifs par composant sont appliquées depuis l'exercice 2006.

Informations générales complémentaires

Nous vous rappelons que notre société avait consenti à sa filiale MASSE MARCHE DES CHEFS :

- au 31/08/2010 un abandon de compte courant de 32 000 euros
- au 31/08/2011 un abandon de compte courant de 40 000 euros

Ces abandons étaient assortis d'une clause de retour à meilleure fortune.

Compte tenu de la situation de la société, nous avons comptabilisé la somme de 18 000 euros au titre du retour à meilleure fortune au 31/08/2015.

Au 31/08/2016 les conditions de retour à meilleure fortune ayant encore été remplies, nous avons comptabilisé la somme de 32 400 euros au titre du retour à meilleure fortune.

Le solde du compte faisant encore l'objet de la clause de retour à meilleure fortune s'élève donc à la somme de 21 600 euros au 31 août 2016.

Informations relatives au CICE

Le CICE 2015 totalisait un montant de 4 773 euros.

Il a pour objet le financement des efforts de l'entreprise en matière d'investissement, de formation, de recrutement, depropection de nouveaux marchés.

Il n'a donc permis ni de financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni d'augmenter les rémunérations des dirigeants.

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à.l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) de 2016 pour un montant de 3 651 €. Il s'agit d'une provision, le montant définitif ne pourra être déterminé qu'à la fin de l'année civile 2016.

La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

ANNEXE

Exercice du 01/09/2015 au 31/08/2016

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	65 303		460
Installations générales agencements aménagements divers	4 542		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	40 525		4 964
Immobilisations corporelles en cours	2 500		
TOTAL	47 567		4 964
Autres participations	1 391 015		
Prêts, autres immobilisations financières	60		
TOTAL	1 391 075		
TOTAL GENERAL	1 503 946		5 424

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL		199	65 564	65 564
Installations générales agencements aménagements divers			4 542	4 542
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		2 642	42 847	42 847
Immobilisations corporelles en cours			2 500	2 500
TOTAL		2 642	49 889	49 889
Autres participations			1 391 015	1 391 015
Prêts, autres immobilisations financières			60	60
TOTAL			1 391 075	1 391 075
TOTAL GENERAL		2 841	1 506 528	1 506 528

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	14 874	302	199	14 977
Installations générales agencements aménagements divers	4 542			4 542
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	31 723	4 485	2 194	34 014
TOTAL	36 265	4 485	2 194	38 556
TOTAL GENERAL	51 138	4 788	2 393	53 533

ANNEXE

Exercice du 01/09/2015 au 31/08/2016

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	302				
Matériel de bureau informatique mobilier	968	3 518			
TOTAL	968	3 518			
TOTAL GENERAL	1 270	3 518			

Etat des provisions

Néant

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	60		60
Autres créances clients	247 723	247 723	
Impôts sur les bénéfices	4 773	4 773	
Taxe sur la valeur ajoutée	10 967	10 967	
Divers état et autres collectivités publiques	3 651	3 651	
Groupe et associés	71 883	71 883	
Débiteurs divers	32 398	32 398	
Charges constatées d'avance	57 958	57 958	
TOTAL	429 412	429 352	60

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	85	85		
Fournisseurs et comptes rattachés	79 063	79 063		
Personnel et comptes rattachés	48 882	48 882		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	71 190	71 190		
Taxe sur la valeur ajoutée	62 621	62 621		
Autres impôts taxes et assimilés	3 059	3 059		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	45 000	45 000		
Groupe et associés	38 158	38 158		
Autres dettes	15 999	15 999		
Produits constatés d'avance	17 189	17 189		
TOTAL	381 246	381 246		
Emprunts remboursés en cours d'exercice	6 240			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	360.0000	1 800			1 800

ANNEXE

Exercice du 01/09/2015 au 31/08/2016

Provision spéciale de réévaluation

Néant

Variations de la réserve de réévaluation

Néant

Frais d'établissement

(Code du Commerce Art.R 123-186, al.4)

Néant

Frais de recherche appliquée et de développement

(PCG Art. 831-2/2.1)

Néant

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Néant

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, y compris les droits de mutation, honoraires et frais d'actes.

ANNEXE

Exercice du 01/09/2015 au 31/08/2016

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Logiciels	linéaire	1 an
Agencements et aménagements	linéaire	5 à 10 ans
Matériel de bureau et info.	linéaire et dégressif	3 à 5 ans
Mobilier	linéaire	5 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Néant

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Néant

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Néant

Opérations à long terme

Néant

Produits nets partiels sur travaux en cours

Néant

ANNEXE

Exercice du 01/09/2015 au 31/08/2016

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Néant

Dépréciation des valeurs mobilières

(PCG Art.831-2/3)

Néant.

Disponibilités en devises

(PCG Art. 420-7 et 420-8)

Néant

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	27 983
Autres créances	36 049
Total	64 031

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	85
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	21 775
Dettes fiscales et sociales	75 129
Autres dettes	15 999
Total	112 988

ANNEXE

Exercice du 01/09/2015 au 31/08/2016

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	57 958
Total	57 958
Produits constatés d'avance	**Montant**
Produits d'exploitation	17 189
Total	17 189

Primes de remboursement des obligations

(Code du Commerce Art. R 123-185; PCG Art.831-3)

Néant

Ecart de conversion sur créances et dettes en monnaies étrangères

(PCG Art. 946-66 et 947-76)

Néant

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié	Personnel mis à la disposition de l'entreprise
Cadres	3	
Employés	1	
Total	4	

ANNEXE

Exercice du 01/09/2015 au 31/08/2016

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

(PCG Art. 531-2/9)

Néant

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Autres engagements donnés : Nantissement 500 titres Masse Rungis (bénéficiaire : Banque de Bretagne) Montant évalué d'après la VN : 830 euros Caution solidaire pour prêt MMDC (bénéficiaire : société Générale) prêt : 65000+interêts correspondants	415 000	415 000
Total (1)		415 000

Engagements reçus

Néant

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14; PCG Art.531-2/9)

Néant

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

Le montant de l'engagement des départs en retraite pour l'ensemble du personnel au 31/08/2016 s'élève à 27 107.53 euros.
La société a déjà contracté une assurance "indemnité de fin de carrière" couvrant les départs en retraite pour l'ensemble des salariés.

Information sur les parties liées

Principaux actionnaires :

1. La SAS SOFIMAS détient 64.94% du capital de la SAS MASSE NANTES.

Le solde des comptes suivants concernant les entreprises liées SOFIMAS et MASSE NANTES s'élève à :
- compte Clients : 8 798.03 euros
- compte fournisseurs : 0 euros
- compte 408100 : 0 euros
- compte 409800 : 0 euros

ANNEXE

Exercice du 01/09/2015 au 31/08/2016

- compte 418100 : 3 074.25 euros
- compte 419800 : 300.00 euros

2. La SAS SOFIMAS détient 64.14% du capital de la SAS MASSE LYON.

Le solde des comptes suivants concernant les entreprises liées SOFIMAS et MASSE LYON s'élève à :
- compte Clients : 24 180.07 euros
- compte fournisseurs : 2 771.77 euros
- compte 408100 : 0 euros
- compte 409800 : 0 euros
- compte 418100 : 8 622.76 euros
- compte 419800 : 300.00 euros

3. La SAS SOFIMAS détient 64.64 du capital de la SAS MASSE RUNGIS.

Le solde des comptes suivants concernant les entreprises liées SOFIMAS et MASSE RUNGIS s'élève à :
- compte Clients : 100 991.39 euros
- compte fournisseurs : 6 458.10 euros
- compte 408100 : 18 000 euros
- compte 409800 : 0 euros
- compte 418100 : 11 231.86 euros
- compte 419800 : 300.00 euros

4. La SAS SOFIMAS détient 39.95% du capital de la SAS MASSE LE MARCHE DES CHEFS.

Le solde des comptes suivants concernant les entreprises liées SOFIMAS et MASSE LE MARCHE DES CHEFS s'élève à :
- compte Clients : 57 304.60 euros
- compte fournisseurs : 1 363.56 euros
- compte 408100 : 0 euros
- compte 409800 : 0 euros
- compte 418100 : 5 053.65 euros
- compte 419800 : 300.00 euros
- compte 455150 : 70 400.00 euros

ANNEXE

Exercice du 01/09/2015 au 31/08/2016

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 831-3 et 832-13)

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés sur les filiales et participations			
- Filiales (+50% du capital détenu)			
-SAS MASSE LYON -1 Rue des Vergers-Parc Limonest -69560 LIMONEST Cedex	689 686	64.14	48 534
-SAS MASSE NANTES -58 Boulevard Gustave Roch -44200 NANTES	193 395	64.94	19 153
-SAS MASSE -54 Avenue de Normandie - PLA 190 -94597 RUNGIS Cedex	1 321 267	64.64	49 019
- Participations (10 à 50% du capital détenu)			
-SAS MASSE MARCHE DES CHEFS -Rue du nouvel abattoir -67200 STRASBOURG	199 831	39.95	47 951
B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations			